

FCP de droit français

CYRIL SYSTEMATIC

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : FINALTIS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	77
Caractéristiques de l'OPC (suite)	78

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Cyril Systematic
Part I : FR0000976342
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 15 mars 2023

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objetif :

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'ESTR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Principaux actifs traités : Instruments financiers à terme et forwards sur taux d'intérêts, actions et indices actions et devises. Le fonds se réserve la possibilité d'utiliser d'autres instruments financiers que ceux-ci, afin d'atteindre l'objectif de gestion du Fonds, dans la limite de la réglementation qui lui est applicable. Le fonds peut réaliser des opérations de change à terme ou au comptant à des fins de couverture. Le fonds peut également être investi dans les instruments financiers suivants : titres de créance et instruments du marché monétaire, OPC, dépôt, emprunts d'espèces et garanties financières.

Indicateur de référence : €STER capitalisé

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures (heure de Paris) à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : La périodicité de la valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés français, américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange), et des jours de fermeture des marchés français (application du calendrier officiel d'EURONEXT Paris SA) et des marchés américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange).

Investisseurs de détail visés : Le Fonds est destiné aux investisseurs cherchant un outil de diversification lié à une gestion dynamique et tournée vers une valorisation absolue du capital en utilisant les marchés à terme et forwards nationaux et internationaux, et en accord avec la durée de placement recommandée de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible		A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé				
1	2	3	4	5	6	7



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 400 EUR	5 240 EUR
	Rendement annuel moyen	-46,00%	-19,37%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 060 EUR	9 180 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,42%	-2,81%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 460 EUR	11 800 EUR
	Rendement annuel moyen	4,57%	5,67%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 620 EUR	13 800 EUR
	Rendement annuel moyen	36,20%	11,33%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2018 et janvier 2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2016 et juillet 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2014 et juillet 2017.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	543 EUR	1494 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,6%	4,5%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,2% avant déduction des coûts et de 5.7% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. C'est un montant maximal. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,57% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	154 EUR
Coûts de transaction	0,70% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	68 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	1,26%. Calculé comme 20% de la surperformance avec l'ESTR lorsque la valeur liquidative dépasse le dernier High Water Mark et que la surperformance est positive. Le cas peut se présenter alors où le fonds affiche une performance négative. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	121 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :
Finaltis SAS, 63 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Créé le 3 juillet 2000 par la société de gestion John Locke Investments, le FCIMT Cyril Systematic a été transformé et est devenu le 28 juin 2011 le Fonds UCITS Cyril Systematic.

Le Fonds a subi une modification de sa stratégie d'investissement le 23 juin 2014.

La gestion du fonds a été reprise le 1^{er} février 2022 par Finaltis, à laquelle John Locke Investments a cédé son modèle de gestion systématique.

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/cyril-systematic> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

La stratégie de gestion du fonds n'a pas changé au cours de la période.
Finaltis est devenu gérant du fonds à partir du 1er février 2022.

3. RAPPORT DE GESTION

Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de 6 354 905.21 le 29 décembre 2023 à 6 659 932.00 le 31 décembre 2024, dont € 6 032 058.60 pour les parts I (valeur liquidative 33 097.71€), € 610 658.25 € pour les parts P (valeur liquidative 1 051.82 €) et USD 17 822.84 pour les parts C (valeur liquidative 42 114.47 USD).

Commentaire détaillé

Janvier

Le fonds progresse de 0,71% en janvier. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci - après.

Les actions mondiales ont terminé le mois en hausse alors que les inquiétudes des investisseurs concernant l'inflation et une possible récession se sont atténuées, même si le discours des banquiers centraux confirme que l'assouplissement de leurs politiques monétaires sera moins rapide qu'escompté.

Le secteur des actions apporte une contribution de 1,60%. Les marchés japonais, qui n'avaient pas bénéficié du rallye de fin d'année 2023, ont fortement progressé en janvier portés par la baisse du yen et le rebond de l'activité des services au Japon : le positionnement progressif à l'achat a apporté une contribution de 1.40%. La deuxième contribution positive (+1,14%) est venue de la position vendeuse du Hang Seng : la mauvaise santé de l'économie chinoise a fait reculer l'indice de -9.38%, malgré l'annonce d'injection de liquidités par la PBOC provoquant un rebond temporaire en fin de mois. La plus forte perte est venue du Footsie pour -1.20% : un rebond de l'indice a suivi le positionnement à la vente en milieu de mois. Les marchés US et ceux de la zone euro apportent des contributions de +0,34% et +0,09%, respectivement.

Le secteur de taux d'intérêt affiche une perte de -0,92%. L'optimisme du marché quant à un atterrissage en douceur a été soutenu par des données économiques solides, mais celles-ci ont également réduit la probabilité d'une baisse rapide des taux d'intérêt, orientant à la hausse les rendements obligataires. La principale perte est venue de l'Euribor, avec -0,34% : le fonds s'est rapidement positionné à la vente mais a été pénalisé par le rebond de fin de mois. Les craintes inflationnistes au Royaume-Uni, avec une croissance élevée des salaires, ont éloigné la perspective d'une baisse des taux de la BoE, conduisant à une baisse du prix du Gilt qui a coûté -0,25% à la position acheteuse du fonds. Les obligations souveraines allemandes et US coûtent -0,28% et -0,02% respectivement.

Le secteur des devises affiche une légère perte de -0,10%. Le dollar US s'est apprécié contre l'ensemble des autres devises du G7. Le fonds s'est fortement positionné à la vente sur le yen et à l'achat sur les autres devises, afin de profiter de leurs mouvements relatifs, apportant une contribution positive importante sur la devise japonaise de 4,34% et des contributions négatives sur les autres devises : -1,43%, -1,34%, -0,81% et -0,62% pour le franc suisse, le dollar australien, l'euro et le dollar index respectivement.

Février

Le fonds progresse de 6,14% en février, portant sa performance nette depuis le début de l'année à 6,89%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Les données du mois de février ont conforté le sentiment de résilience de l'économie, avec une bonne croissance de l'activité (démontrée par le PMI aux US et dans la zone Euro), des annonces de bénéfices supérieures aux attentes et des créations d'emploi aux US. Des chiffres de l'inflation moins bons qu'espérés ont cependant contraint les investisseurs à modérer leurs attentes de baisse des taux d'intérêt. Le mois de février a donc été positif pour les marchés actions alors que les marchés obligataires étaient encore sous pression.

Le secteur des actions affiche un gain de 2,53%. La plus forte contribution est venue du Topix, qui apporte un gain de 0,82% car le fonds s'était positionné significativement à la hausse pendant le rallye de janvier. Les indices de la zone euro affichent une performance totale de 1,99%, alors que les indices US apportent ensemble un gain de 1,00%. La principale perte est venue du Hang Seng : grâce à plusieurs mesures de soutien du gouvernement chinois, l'indice a progressé de près de 6% en février après sa forte baisse de janvier et le fonds a logiquement abordé le mois avec une large position vendeuse, coupée en fin de mois, générant une perte de -0,75%. La seconde perte du secteur, pour -0,62%, est venue du Footsie qui est le seul indice majeur à ne pas progresser en février.

Le secteur des devises apporte une contribution de 2,33%. La faiblesse du yen a apporté un gain de 4,50% grâce à la position courte du fonds. Les principales pertes sont venues de la position acheteuse de franc suisse, coupée progressivement, ainsi que des positions à la vente sur le Dollar Index et à l'achat sur la Livre britannique : ces trois contrats coûtent respectivement -1,01%, -0,46% et -0,45%.

Le secteur obligataire affiche un gain de 1,23%. L'espoir de baisse des taux d'intérêt étant retardé, les rendements obligataires se sont appréciés, en particulier sur la partie la plus courte de la courbe des taux, qui est la plus sensible à ce calendrier. La principale contribution est venue de la position vendeuse Euribor, avec 1,27%, suivie du Schatz pour 0,55%. Le fonds est resté vendeur des obligations souveraines US, qui apportent un gain de 0,12%. La perte principale est venue de la position vendeuse Bund, pour -0,62%.

Mars

Le fonds progresse de 4,01% en mars, portant sa performance nette depuis le début de l'année à 11,18%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

La dynamique de la croissance mondiale s'est légèrement accélérée en mars, avec des différences importantes entre les services et l'activité manufacturière. Les marchés d'actions ont continué de progresser; les marchés obligataires se sont stabilisés.

Le secteur des actions apporte un gain de 3,80%. Les actions ont continué leur ascension, confortées par le scénario de "soft landing" américain. A l'inverse du mois de février, l'indice le plus performant a été le Footsie, sur lequel le fonds a opéré le principal mouvement du mois, sur les marchés d'actions, en renforçant son exposition acheteuse, pour un gain de 1,22%. Le fonds a maintenu ses positions longues sur les indices de la zone euro et de l'Amérique du Nord, pour des gains de 1,39% et 0,50% respectivement. Au cours du mois, la seule position vendeuse a été le Hang Seng, ce qui a coûté -0,10%.

Le secteur des devises apporte une contribution de 0,39%. Les deux seules devises de l'univers du fonds reculant face au dollar sont le yen et le franc suisse. Le shuntō, c'est-à-dire le grand cycle de négociations salariales ayant lieu chaque année en mars, a abouti à l'augmentation la plus importante depuis 1991. Cette augmentation a aidé la Banque du Japon (BoJ) à sortir des taux d'intérêt négatifs et du contrôle formel de la courbe des taux. Largement anticipées, ces décisions n'ont pas inversé la tendance baissière du yen. Le fonds, ayant maintenu son exposition vendeuse, a enregistré un gain de 0,56% grâce au yen. La Banque Nationale Suisse a été la première des banques centrales à entamer un cycle de baisse des taux, permettant au franc de reculer face au dollar et à la position vendeuse du fonds de gagner 0,20%.

Le secteur obligataire affiche une légère perte de -0,07%. La résilience de la croissance économique américaine, les premiers indices de reprise en Europe, le ralentissement de la désinflation et la fin du contrôle de la courbe de rendement par la Banque du Japon ont limité les rendements des obligations gouvernementales des pays du G7, à l'exception d'un rallye sur le Gilt, porté par des signes positifs de baisse de l'inflation au Royaume-Uni. Le fonds a renforcé son exposition acheteuse sur ce contrat, apportant un gain de 0,27% sur le mois. Le fonds a maintenu ses positions vendeuses sur les taux les plus courts de son univers (Euribor et Schatz en Europe, T-Note 2 ans aux US) et ses positions acheteuses sur les taux à plus long terme (Bund en Europe, T-Note 10 ans et 30 ans aux US, 10 ans canadien). Les 10 ans US et Canada coûtent -0,21% et -0,17% respectivement, alors que le Bund apporte une contribution de 0,09%.

Avril

Le fonds progresse de 3,51% en avril, portant sa performance nette depuis le début de l'année à 15,08%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le calendrier des baisses de taux reste une préoccupation majeure pour les investisseurs et joue le premier rôle dans l'évolution des marchés. Les chiffres de l'inflation et du PIB ont ainsi alimenté les craintes d'un retard de mise en œuvre de l'assouplissement monétaire, pesant négativement sur les marchés des actions et des obligations.

Le secteur des devises apporte un gain de 4,55%. Le yen a poursuivi sa baisse face aux autres devises, en particulier le dollar avec un plus bas depuis 34 ans, malgré des rumeurs d'interventions qui l'ont temporairement renforcé : le fonds a maintenu son exposition vendeuse, pour un gain de 4,50%. D'autres gains sont venus du franc suisse et des dollars canadien et australien pour 0,69%, 0,70% et 0,52%, respectivement, alors que l'euro, la livre et le dollar index coûtaient -0,64%, -0,60% et -0,56%.

Le secteur des actions coûte -3,25%. Ce mois a vu la plus importante baisse des actions depuis octobre : le report des attentes de baisse des taux entraîne mécaniquement une réduction de la valorisation actualisée des cash flows futurs, et donc des valorisations des entreprises. Le fonds a réduit son exposition, tout en demeurant acheteur. En particulier, le fonds est passé neutre sur les deux principaux contrats américains, le S&P 500 et le Nasdaq, qui coûtent respectivement -0,40% et -0,11%. Le fonds maintient ses positions longues sur les marchés de la zone euro, moins baissiers que les marchés américains en raison d'une plus faible hausse des rendements obligataires : ils coûtent -1,27%. Dès le début du mois, la principale exposition du secteur était le Footsie, seul marché occidental haussier sur le mois, apportant un gain de 0,07%.

Le secteur obligataire apporte un gain de 1,95%. Dans la zone euro, le fonds était déjà positionné à la vente en début de mois sur les contrats Euribor et Schatz, qui contribuent respectivement pour 0,86% et 0,82%. Le Bund et le Gilt étaient les deux seuls contrats sur lesquels le fonds avait des positions acheteuses, qui ont été vendues, mais qui coûtent -0,54% et -0,35%. Le fonds avait une exposition plus limitée aux marchés obligataires américains, qui apportent un gain de 0,89%.

Mai

Le fonds progresse de 2,06% en mai, portant sa performance nette depuis le début de l'année à 17,44%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Au cours du mois, la baisse de l'inflation globale a stimulé les obligations et les actions, soutenues également par une solide saison des résultats. La surperformance des marchés américains s'explique notamment par la divergence des calendriers entre l'Europe et les États-Unis, ainsi que par l'anticipation de la baisse des taux, qui a favorisé les valeurs de croissance.

Le secteur des actions apporte un gain de 2,35%. Le fonds a augmenté son exposition acheteuse en cours de mois, la réorientant de l'Europe vers les États-Unis et l'Asie. Le Footsie, la première exposition en risque par indice, est aussi le premier contributeur du secteur avec un gain de 1,16%, réalisé la deuxième semaine du mois après que le gouverneur de la Banque d'Angleterre a laissé entendre que les taux d'intérêt pourraient être réduits à court terme. Au sein de la zone euro, qui apporte au global une contribution de 0,87%, se démarque l'indice AEX qui apporte un gain de 0,63%. L'AEX est la seule exposition significative de la zone maintenue en fin de mois. Le fonds ne s'étant réexposé que progressivement aux indices américains, il n'a pu que modérément profiter de la hausse de la première quinzaine, avec un gain de 0,21%. La principale perte est venue du Hang Seng : dans une première phase, l'indice a été en forte hausse, surperformant les autres indices et conduisant à l'exposition acheteuse du fonds, avant de baisser dans une deuxième phase, coûtant -0,14%.

Le secteur des devises apporte un modeste gain de 0,06%. Le fonds reste globalement acheteur du dollar US contre les autres devises du G7. Les gains sur le dollar index, la livre sterling et l'euro, 0,48%, 0,36% et 0,28% respectivement, ont été effacés par les pertes sur le franc suisse (-0,53%) et le dollar canadien (-0,49%).

Le secteur obligataire coûte -0,21%. Bien que l'inflation globale ait diminué, l'inflation des services reste significative. Toutefois, l'opposition de Jerome Powell à une politique plus hawkish a permis la baisse des rendements des obligations souveraines américaines. Le fonds étant vendeur, les taux américains coûtent -0,48%. Les taux allemands ont connu des mouvements modestes, dans l'attente de la réunion de la BCE : ils apportent un gain de 0,09%. Le fonds a maintenu une exposition vendeuse sur l'Euribor, contribuant 0,23% de performance.

Juin

Le fonds Cyril Systematic affiche un recul de -0,86% en juin, ramenant sa performance nette depuis le début de l'année à 16,44%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Les signaux de désinflation se sont renforcés en juin, ouvrant enfin la voie à des baisses de taux par les banques centrales. Les marchés d'actions ont enregistré de solides performances, bien que des divergences sectorielles et géographiques très marquées aient été observées, les États-Unis et les valeurs technologiques surperformant particulièrement. Les résultats des élections européennes et la dissolution de l'Assemblée nationale française ont réintroduit de la volatilité dans les actifs risqués de la zone euro.

La principale contribution sectorielle négative est venue du secteur obligataire, avec une baisse de -2,72%. Les investisseurs avaient progressivement réduit leurs anticipations de baisse de taux depuis le début de l'année, entraînant une hausse continue des rendements, ce qui avait conduit le fonds à se positionner à la vente sur l'ensemble des contrats à terme de taux. Les signes de désinflation ont inversé cette tendance au cours de la première quinzaine de juin, confortant l'hypothèse d'un lent cycle d'assouplissement monétaire et entraînant une détente des rendements obligataires. Le fonds est progressivement devenu principalement acheteur, sortant des positions vendeuses de court-moyen terme et s'exposant significativement à l'achat au moyen-long terme. Les principales pertes viennent des taux souverains allemands, canadiens et US pour -1,11%, -0,44% et -0,43%.

Le secteur des devises a apporté une contribution de 1,78%. Le dollar américain s'est renforcé par rapport à la plupart des devises de l'OCDE. La principale contribution positive du secteur est venue du yen, avec +3,27%, qui a continué de baisser par rapport aux autres devises. Les principales contributions négatives proviennent des expositions vendeuses au dollar index, à la livre sterling et à l'euro, avec respectivement -0,62 %, -0,43 % et -0,38 %. Le seul changement notable est la sortie de la position courte vers une position neutre sur le franc suisse, l'une des rares devises à s'être appréciée par rapport à l'USD lors de la première quinzaine, le fonds manquant ainsi la baisse de la devise lors de la deuxième quinzaine qui a suivi une baisse de taux inattendue.

Le secteur des actions a terminé le mois en légère perte de -0,06%. Globalement, le fonds a renforcé son exposition acheteuse, en particulier sur les indices américains, britanniques et australiens. La contribution négative la plus importante est venue du Footsie, qui a baissé en fin de mois après être devenu la principale exposition actions du fonds, entraînant une perte de -0,68 %. En zone euro, les incertitudes politiques en France ont provoqué une forte baisse du CAC, entraînant avec lui l'Eurostoxx : le fonds est passé vendeur sur les deux indices, avec des contributions respectives de 0,13 % et -0,37 %. L'indice néerlandais s'est démarqué en poursuivant sa hausse, contribuant à hauteur de 0,29 %. La bonne performance des indices américains a apporté des gains de 0,82 % pour le Nasdaq et 0,43 % pour le S&P.

Juillet

Le fonds Cyril Systematic affiche un recul de -5,58% en juillet, ramenant sa performance nette depuis le début de l'année à +9,94%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois de juillet a été marqué par une violente correction des valeurs technologiques ainsi que par des annonces de politiques monétaires significatives, confortées par de bons chiffres d'inflation. La Banque du Canada et la Banque d'Angleterre ont ainsi annoncé des réductions de taux directeurs ; à l'inverse, la Banque du Japon a relevé ses taux.

Le secteur des devises a totalisé une perte de -3,22 %. Lors de sa réunion de juillet, la Banque du Japon a adopté une approche "hawkish" en augmentant le taux directeur de 15 points de base et en réduisant ses achats de JGB (obligations d'État japonaises) ; le yen a fortement rebondi par rapport aux autres devises, et le fonds a clôturé sa position vendeuse avec une perte de -3,74 %. Les autres pertes sont venues du franc suisse et du dollar australien pour -0,70% et -0,39%. Des gains ont été apportés par la livre sterling (+0,77%), le dollar index (+0,47%) et le dollar canadien (+0,23%).

Le secteur obligataire coûte -1,61%. La réduction de l'inflation et les perspectives de baisse des taux ont favorisé la performance des obligations. Malgré une légère reprise de l'inflation, la BCE a décidé de laisser ses taux inchangés en juillet, en conformité avec sa stratégie progressive d'assouplissement. Les banques centrales canadiennes et britanniques ont toutes deux réduit leurs taux de 0,25 %. La Réserve fédérale américaine se distingue en n'ayant pas encore assoupli sa politique monétaire, mais la faible croissance des emplois en juillet rend un changement plus probable. Cependant, les prix des obligations ont d'abord baissé la première semaine de juillet avant de fortement s'apprécier par la suite. Le fonds avait abordé le mois avec une exposition acheteuse sur les principales obligations souveraines avant de se positionner à la vente puis de revenir à une exposition légèrement acheteuse. Ces mouvements ont coûté -0,44% sur le Schatz, -0,43% sur l'Euribor et -0,24% sur le T-Bond.

Le secteur des actions coûte -0,76%. Après une première phase de hausse, des ventes massives des actions liées à l'IA et aux semi-conducteurs ont entraîné les marchés dans une forte correction avant un rebond en fin de mois. La correction a fortement impacté le Nasdaq ainsi que l'indice néerlandais qui coûtent respectivement -0,79% et -0,57%. Les marchés australien et canadien ont surperformé, apportant des gains de +0,50% et +0,43%.

Août

Le fonds Cyril Systematic affiche un recul de -3,89% en août, ramenant sa performance nette depuis le début de l'année à +4,63%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Malgré une brève phase "risk-off" en début de mois, les actifs à risque se sont appréciés en août, avec une forte volatilité. La Réserve fédérale a indiqué sa volonté de procéder à une baisse des taux d'intérêt et Jerome Powell a confirmé cette tendance accommodante lors du symposium de Jackson Hole.

La perte la plus importante est venue des actions qui coûtent -3,11%. La perspective de la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis a contribué au rebond des marchés lors de la deuxième quinzaine. Le fonds s'était positionné à l'achat sur le Footsie, avec une allocation très significative en début de mois en raison de la moindre corrélation de l'indice britannique avec les autres indices occidentaux. La position a été fortement réduite avant d'être de nouveau augmentée dans la deuxième quinzaine. Cette position coûte -1,66%. La Spi-200 australien baisse légèrement sur le mois : il coûte -0,92%. Des gains modestes ont été enregistrés sur l'Eurostoxx et le Topix pour 0,07% et 0,06% respectivement.

Le secteur des devises coûte -0,63%. Le dollar américain s'est affaibli face aux autres devises après que la Fed a confirmé une possible baisse de taux en septembre. Les principales pertes sont venues des dollars australien et canadien. Le fonds s'était positionné à la vente sur la devise australienne après la baisse de la seconde quinzaine de juillet. La divergence de politique monétaire de l'Australie avec les pays occidentaux, la RBA maintenant sa politique agressive, a entraîné une hausse importante de la devise coûtant -0,64%. Le dollar canadien s'est nettement apprécié en août par rapport au dollar US, la position vendeuse coûtant -0,58%. Des gains plus modestes (0,26%), sont venus de la position acheteuse de yen, devise qui affiche la plus forte progression de notre univers face au dollar, le changement de politique monétaire de la BoJ ayant entraîné des débouclages massifs de carry trades.

Le secteur des taux affiche une perte de -0,17%. Les rendements obligataires ont baissé significativement en début de mois aux Etats Unis, avec une pentification de la courbe. Le fonds a augmenté progressivement son exposition acheteuse d'obligations souveraines américaines, pour un coût de -0,07%. Le fonds s'est renforcé à l'achat sur le Bund allemand et le Gilt britannique en début de mois, avant de voir leur prix baisser dans la deuxième quinzaine, pour des coûts respectifs de -0,14% et -0,15%. Le fonds a réduit sa position acheteuse d'Euribor après la première semaine, lui permettant de conserver un gain de 0,15%.

Septembre

Le fonds Cyril Systematic progresse de 5,53% en septembre, portant sa performance nette depuis le début de l'année à 11,51%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois a été marqué par la confirmation d'un cycle d'assouplissement monétaire par la majorité des grandes banques centrales, ainsi que par un rallye des actions mondiales atteignant un sommet historique. La Réserve fédérale américaine a abaissé son taux directeur de 0,5%, une réduction plus importante que prévu.

Le secteur des actions affiche un gain de 4,41%. Après une première semaine en baisse, les actions se sont appréciées pendant trois semaines consécutives. En Chine, à l'exception des exportations et de certains investissements non liés à l'immobilier, les indicateurs ont montré un ralentissement. En réponse, le président Xi Jinping a ordonné la mise en place de mesures de relance coordonnées, incluant des soutiens fiscaux, monétaires et immobiliers, pour stimuler l'économie et atteindre l'objectif de croissance de 5% du PIB réel. Ces mesures ont entraîné un fort rebond des marchés boursiers chinois, avec un rallye de près de 25% des actions cotées à Hong Kong ("H-shares") : la contribution mensuelle du Hang Seng à la performance du fonds atteint +3,15%. Le SPI australien apporte également +0,49%, soutenu par la solide performance du secteur minier. Après avoir commencé le mois avec une position vendeuse sur le CAC 40, le fonds est passé à l'achat en troisième semaine, générant un gain de 0,56%. En revanche, le FTSE, affecté par la hausse de la livre sterling, a sous-performé les autres indices occidentaux, entraînant la seule contribution négative du secteur des actions avec -0,70%.

Le secteur des devises contribue au total pour +1,06 % sur le mois. L'annonce de la réduction des taux par la Fed a légèrement affaibli le dollar américain. Le fonds a renforcé sa position vendeuse sur le dollar US en achetant du dollar australien, du franc suisse et de la livre sterling, tout en vendant l'indice dollar, générant respectivement des gains de +0,85%, +0,01%, +0,21% et une perte de -0,08%.

Le secteur obligataire a été à l'équilibre sur le mois. Au Royaume Uni, les chiffres indiquant une persistance de l'inflation ainsi que le resserrement du marché du travail entraînant les salaires à la hausse ont conduit à une hausse importante des rendements obligataires dans la deuxième quinzaine, qui a effacé la forte baisse de la première quinzaine. Le fonds, ayant pris une position acheteuse sur le Gilt en milieu de mois, a subi une perte de -0,83%. En Europe, la BCE a procédé à sa deuxième baisse de taux en septembre, ramenant ses taux à 3,5%, ce qui a permis au fonds de dégager un gain de +0,46% sur les obligations souveraines allemandes. Le fonds a également profité de la baisse des taux canadiens, contribuant à hauteur de +0,20%. Le fonds était plus faiblement exposé aux marchés souverains US, réalisant des gains de +0,10% sur des positions acheteuses.

Octobre

Le fonds recule de -4,52% en octobre, ramenant sa performance nette depuis le début de l'année à +6,47%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le mois d'octobre a été marqué par une volatilité accrue, une forte hausse des rendements obligataires et des performances mitigées sur les marchés actions mondiaux. Si les valeurs technologiques américaines ont fait preuve de résilience, les marchés européens et de certaines régions asiatiques ont rencontré davantage de difficultés.

Le secteur obligataire affiche une perte de -2,38%. Globalement, les rendements obligataires ont augmenté de manière significative sur l'ensemble de la courbe. Le fonds était particulièrement exposé aux taux souverains allemands : ils coûtent -1,67%, en raison notamment de la hausse des rendements en fin de mois. Aux Etats-Unis, la résilience de l'économie et l'incertitude politique ont conduit à un ré ajustement plus progressif des attentes de baisses de taux de la Fed, entraînant le plus important « sell-off » depuis septembre 2022 : les obligations d'Etat US coûtent -0,43% et le fonds coupe sa position sur le T-Note et devient acheteur du T-Bond en fin de mois. Au Royaume-Uni, le fonds a tiré parti d'une position vendeuse de Gilt constituée durant les dix premiers jours du mois, apportant une contribution positive de +0,56% , alors que le budget expansionniste du nouveau gouvernement travailliste ainsi que l'attente d'importantes émissions obligataires ont conduit à une forte hausse des coûts d'emprunt.

Le secteur des actions a accusé une perte de -1,10%. Le fonds a maintenu une exposition acheteuse réduite sur ce secteur. Il est passé vendeur sur les actions européennes, a réduit son exposition longue à Hong-Kong et a renforcé ses positions longues sur les États-Unis et l'Australie.

La divergence entre l'Europe et les États-Unis s'est accentuée, les marchés européens enregistrant des baisses plus prononcées que ceux des États-Unis. Les contributions des expositions acheteuses sur l'EuroStoxx et les indices américains ont été négatives, -0,47% et -0,51% respectivement, tout comme celle sur le Footsie (-0,50%). Le fonds est resté vendeur tout au long du mois sur le CAC 40, apportant un gain de 0,81%. Le Hang Seng a d'abord poursuivi son fort rebond en début de mois avant que les doutes sur le plan de relance chinois le fassent lourdement chuter le 8 octobre, effaçant ainsi les gains importants de la position acheteuse, expliquant une contribution mensuelle neutre.

Enfin, le secteur des devises a enregistré une perte de -0,82%. La croissance économique aux États-Unis et la révision des attentes d'assouplissement de la Fed au troisième trimestre ont renforcé le dollar américain.

Le yen est la devise de l'univers qui s'est la plus affaiblie face au dollar US : c'était la principale position vendeuse du secteur et elle apporte une contribution de +2,93%. Les principales pertes sont venues de la livre britannique (-1,68%), du franc suisse (-1,09%) et du dollar index (-1,05%).

Novembre

Le fonds progresse de +2,35% en novembre, portant sa performance nette depuis le début de l'année à +8,97%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après. Le mois de novembre a été marqué par l'issue rapide de l'élection présidentielle américaine, le parti républicain réalisant une « trifecta » en gagnant également le contrôle des deux chambres du Congrès. La Fed a réduit ses taux de 25 points de base, Jerome Powell, son président soulignant la bonne santé de l'économie américaine avec un marché du travail qui s'équilibre et une inflation en baisse, des tendances qui, selon lui, devraient se poursuivre.

Les actions apportent un gain de 3,44%. Les marchés américains ont fortement surperformé, portés par les attentes économiques de la victoire de Trump : dérégulation, baisses d'impôts et changement de politique commerciale. Le S&P 500 atteint des sommets historiques à l'issue de son meilleur mois de l'année, en hausse de près de 6%. Les positions sur les marchés US rapportent ainsi 1,43%. L'indice canadien a bénéficié des liens économiques avec les États-Unis et des bonnes performances de valeurs technologiques comme Shopify, contribuant pour +1,59%. Le fonds continue à s'exposer à la divergence entre les USA et l'Europe, en maintenant une position vendeuse sur le CAC, qui apporte un gain de 0,64%.

Le secteur obligataire affiche une perte de -0,24%. La position acheteuse significative sur l'Euribor apporte un gain de 0,64%. Les taux américains ont été volatils, augmentant après les élections américaines en raison des attentes d'un stimulus fiscal important. La nomination de Scott Bessent au secrétariat au Trésor a rassuré les marchés, entraînant une baisse des rendements à la fin du mois, les positions vendeuses générant une perte de -0,56%. En Europe, les indices de réduction de l'inflation ont permis la baisse des rendements souverains : une position acheteuse du Schatz rapporte 0,29% alors que le Bund coûte -0,06%. Le Gilt britannique génère une perte de -0,37%.

Le secteur des devises coûte -1,80%. Le dollar US s'est apprécié, en raison des attentes de politiques budgétaires expansives cependant, des doutes sur sa surévaluation ont limité ses gains. Le fonds était très acheteur de franc suisse au cours des deux premières semaines, ce qui coûte -2,08%, bien qu'il soit passé vendeur en milieu de mois. Le principal gain vient du yen qui contribue +1,31%, seule devise s'étant appréciée par rapport au dollar, soutenue par les attentes de hausse des taux en 2025 et son statut de monnaie refuge. Le yen était la principale position vendeuse du secteur en début de mois avant de devenir la principale position acheteuse en cours de mois. La livre sterling et le dollar index coûtent respectivement -0,64% et -0,45%.

Décembre

Le fonds recule de -5,38% en décembre, sa performance annuelle nette s'établissant à 3,11%. Les contributions mensuelles brutes de frais de gestion et de performance sont détaillées ci-après.

Le secteur des devises apporte un gain de 3,62%. Le dollar américain est resté fort en décembre, soutenu par une croissance économique robuste aux États-Unis, des rendements obligataires élevés, et des politiques fiscales anticipées sous la nouvelle administration Trump, alors qu'à contrario, l'euro était affaibli par les mauvais chiffres de l'inflation et les incertitudes politiques. Le fonds est resté exposé à la vente contre USD pour l'ensemble de son univers, à l'exception du yen. Les positions vendeuses sur le dollar australien, le franc suisse et l'euro contribuent respectivement pour 1,67%, 1,64% et 1,08% alors que la position longue yen coûte -2,38%.

Le secteur des actions coûte -5,57%. Le fonds s'expose très fortement en début de mois aux actions nord-américaines à travers le Nasdaq, le SP500 et le SPI 200 canadien. Les actions technologiques américaines, notamment les "Magnificent Seven" (grandes valeurs technologiques), ont commencé par poursuivre leur surperformance : cela a permis au fonds de réaliser des gains importants sur le Nasdaq au cours des deux premières semaines du mois, qui ont été perdues par la suite, finissant le mois sur un faible gain de +0,11%. En raison de la partie long terme du modèle, le fonds a tardé à réduire ses positions longues sur le SP500 et le SPI 200, ce qui lui coûte respectivement -1,35% et -1,32%. Le fonds avait construit une exposition à la divergence entre la zone euro et l'Amérique, avec une position vendeuse sur les actions européennes, qui lui coûte -1,1%. Enfin, le Footsie coûte -1,21%.

Le secteur des taux d'intérêt coûte -2,71%. Les rendements des obligations européennes ont augmenté, notamment sur les maturités longues. Cela reflète les inquiétudes liées aux déficits budgétaires et aux incertitudes politiques (notamment en France où le gouvernement tente de réduire le déficit face à une Assemblée peu coopérative). L'Allemagne, bien que plus stable économiquement, subit une augmentation des rendements liée à des pressions inflationnistes et à des craintes de croissance modérée. Le fonds avait construit une forte exposition acheteuse au Bund allemand, qui lui coûte -1,92%. Aux États-Unis, la Fed a annoncé une pause probable en janvier de son calendrier de baisse des taux, avec des prévisions d'inflation revues à la hausse : l'exposition vendeuse du fonds a apporté un gain de 0,67%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART E	1 246 070,72	1 814 131,50
FRENCH REPUBLIC ZCP 07-08-24		700 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-06-25	679 105,72	
FRAN TREA BILL BTF ZCP 10-07-24		600 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 18-09-24	295 353,50	300 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 16-10-24	295 345,55	300 000,00
FRANCE TREASURY BILL ZCP 200324		500 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-04-24		500 000,00
FRAN TREA BILL BTF ZCP 15-05-24		500 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-06-24		500 000,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 22 925 447,17**

- o Change à terme : 17 221,01
- o Future : 22 908 226,16
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Informations relatives au Règlement SFTR sur la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers

EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, délégation par délégation, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
 - (i) d'efficacité de traitement
 - (ii) de couverture globale des marchés,
 - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
 - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
 - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
 - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site www.finaltis.com.

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille. Finaltis n'exerce consécutivement pas les droits de vote attachés aux dites actions.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille n'ont pas été exercés.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Le FCP n'investissant que sur les contrats à terme il n'est pas amené à exercer de droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées.

FRAIS D'INTERMEDIATION

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet www.finaltis.com.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE) ET LA RÉGLEMENTATION SFDR

Hormis les exclusions réglementaires, Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, du fait de la nature indicielle des sous-jacents et de la nature statistique de la stratégie. Le fonds est catégorisé Article 6 du règlement SFDR et n'entre pas dans les catégories visées par les articles 8 et 9 de SFDR.

La méthode de gestion reposant sur des stratégies systématiques sur des dérivés ne permet pas, par construction, la prise en compte des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Une réflexion est en cours actuellement sur la méthodologie à adopter pour intégrer ces critères de façon systématique sans dénaturer le processus d'investissement du Fonds.

Des informations supplémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par le Fonds seront disponibles dans le rapport annuel du FCP.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

COMMISSIONS DE MOUVEMENTS ET RETROCESSIONS DE FRAIS DE COURTAGES

L'ensemble des frais et commissions supportés par le Fonds à l'occasion des opérations portant sur le portefeuille se composent exclusivement :

- des frais de courtage des brokers et de clearings liés aux opérations sur les marchés à terme.
- des commissions de mouvements perçues par le dépositaire pour les opérations sur instruments de trésorerie.

Ces commissions ne font en aucun cas l'objet de partage avec la société de gestion.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le Contrôle des Risques suivra le risque de pertes extrêmes du Fonds par la valeur en risque «Value at Risk» (VaR) sur 20 jours au seuil de 99%. Cette valeur ne peut dépasser 20%. Elle est calculée par un outil propriétaire de suivi de position et de mesure de risques selon une méthode historique qui a été back-testée sur le passé.

Value at Risk (VaR)

Au 31 décembre 2024, la VaR était de 11.81% avec un levier de 4.84. Le levier moyen sur l'année était de 8.79, avec un minimum à 3.49 et un maximum à 14.94. Le VaR moyenne sur l'année était de 15.00%, avec un minimum à 3.06% et un maximum à 21.02%.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (9 à 10 personnes) s'est élevé à 671 929.16 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 671 929.16 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 0 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 671 929.16 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 0 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : contacts@finaltis.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CYRIL SYSTEMATIC

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
FINALTIS

63 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP CYRIL SYSTEMATIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CYRIL SYSTEMATIC constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 04 juin 2025

Paris La Défense, le 04 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	3 785 987,96
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	3 785 987,96
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	73 937,33
OPCVM	73 937,33
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	263 013,65
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	4 122 938,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	3 187 537,63
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 187 537,63
Total de l'actif I+II	7 310 476,57

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	6 462 762,54
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	197 169,46
Capitaux propres I	6 659 932,00
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	6 659 932,00
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	262 565,25
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	262 565,25
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	73 007,51
Concours bancaires	314 971,81
Sous-total autres passifs IV	387 979,32
Total Passifs : I+II+III+IV	7 310 476,57

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	
Produits sur titres de créances	127 378,38
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	80 962,45
Sous-total produits sur opérations financières	208 340,83
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-81 045,24
Sous-total charges sur opérations financières	-81 045,24
Total revenus financiers nets (A)	127 295,59
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-140 674,90
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-140 674,90
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-13 379,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 849,49
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-11 529,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	176 413,47
Frais de transactions externes et frais de cession	-29 603,29
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	146 810,18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-8 125,44
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	138 684,74

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	59 686,80
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 565,39
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	61 252,19
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	8 762,35
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	70 014,54
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	197 169,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance annualisée indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marchés arrêtées par la Société de Gestion, et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	58 732 222,40	41 187 682,75	6 055 194,46	6 354 905,21	6 659 932,00
Part CYRIL SYSTEMATIC C en USD					
Actif net en USD	1 875 787,65	14 622,54	17 232,73	17 014,80	17 822,84
Nombre de titres	51,4775	0,4232	0,4232	0,4232	0,4232
Valeur liquidative unitaire en USD	36 438,98	34 552,31	40 720,06	40 205,10	42 114,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-5 713,61	21 676,98	10 465,14	-2 117,53	3 811,31
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-58,67	-570,58	-1 797,75	-497,80	-35,96
Part CYRIL SYSTEMATIC I en EUR					
Actif net	51 152 817,59	39 225 751,83	4 849 252,49	5 617 363,74	6 032 058,60
Nombre de titres	1 640,8979	1 338,7626	147,2000	175,0019	182,2500
Valeur liquidative unitaire	31 173,67	29 300,00	32 943,29	32 098,87	33 097,71
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-3 022,66	-919,81	6 108,42	-1 022,69	682,15
Capitalisation unitaire sur revenu	-120,37	-575,53	-1 797,76	-431,18	-27,98
Part CYRIL SYSTEMATIC P en EUR					
Actif net	6 043 196,10	1 949 088,36	1 189 844,14	722 128,12	610 658,25
Nombre de titres	5 999,7183	2 077,4225	1 116,7461	701,8651	580,5689
Valeur liquidative unitaire	1 007,24	938,22	1 065,45	1 028,87	1 051,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-98,36	-29,68	195,57	-33,04	21,95
Capitalisation unitaire sur revenu	-19,14	-27,23	-46,02	-23,24	-11,04

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance qui rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- des commissions de mouvement facturées au Fonds :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part C : 1,5 % maximum TTC Part I : 1,5 % maximum TTC Part P : 2,4 % maximum TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, valorisateur)	Actif net	1 % maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1 % maximum TTC
Commissions de mouvement : Aucun	Prélèvement sur chaque transaction : Aucun	Aucun
Commission de surperformance TTC	Actif net	Part C, I et P : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS en tenant compte de la « High Water Mark ».

La commission de surperformance :

La société de gestion perçoit une rémunération basée sur les encours gérés ainsi qu'un intéressement à la performance réalisée par le fonds au-dessus de l'indice de référence. Cette rémunération variable a l'effet positif d'aligner les intérêts de la société de gestion avec ceux des investisseurs.

Abréviations et définitions :

- o **Actif indicé** : L'actif indicé est l'actif d'un fonds qui réaliserait la performance de l'EONIA OIS et recevrai les mêmes ordres de souscriptions et de rachats que CS. Les souscriptions et rachats sur l'actif indicé sont pris en compte de la manière suivante :
 - Souscriptions : l'actif indicé augmente du montant de souscription dans CS.
 - Rachats : l'actif de référence diminue du prorata d'actif représenté par le rachat dans CS.
- o **ANCS** : Actif Net (publié du fonds) Cyril Systematic.
- o **CS** : Le fonds Cyril Systematic
- o **Indice de référence : €STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS depuis le 01 janvier 2021 (préalablement à cette date, l'indice de référence était l'EONIA OIS).**
Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Le taux est publié par la BCE à 8 heures (heure d'Europe centrale) tous les jours d'ouverture de TARGET 2. Si, après la publication, sont détectées des erreurs qui affectent l'€STR à concurrence de plus de 2 points de base, la BCE révisera et publiera de nouveau l'€STR le même jour, à 9 heures (heure d'Europe centrale). Sur le site de la BCE, aucune modification ne sera apportée à l'€STR après cette heure. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.
- o **Principe de la « High Water Mark »** : ce principe vise à définir l'évolution de l'actif indicé à l'issue de chaque date anniversaire des frais de gestion variables.
 - a) En cas de surperformance : l'actif indicé monte et prend la valeur de l'actif du fonds. Ceci a pour effet d'effacer l'avance du gérant par rapport à son indice de référence sur la période écoulée. Le gérant repart de zéro et doit donc à nouveau surperformer son indice de référence pour la période qui va suivre.
 - b) En cas de sous performance : l'actif indicé conserve sa valeur. Le gérant doit donc d'abord rattraper son retard par rapport à l'indice de référence et passer en surperformance avant d'enclencher le mécanisme de provisions. Le gérant continue ainsi la période à venir avec le retard accumulé sur la période précédente.

- o **Période de référence** : La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
Attention, la période de référence a été modifiée le 29 septembre 2020 (elle était préalablement fixée du 1^{er} octobre au 30 septembre). Pour l'année 2020, la période de référence est donc fixée du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.
- o **Traitement des fonds avec classes d'actifs/ type de parts** : Dans le cas d'un fonds comprenant plusieurs « classes d'actifs » / « type de parts », les calculs de frais de gestion variables sont individualisés par « classe d'actif » / « type de parts ».
- o **VL** : Valeur Liquidative.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La méthode de calcul détermine la valeur créée par le gérant en comparant l'évolution de l'actif de CS à celle de l'actif indicé. A chaque calcul de VL, le compte de provision de frais de gestion variables sera recalculé et reflètera 20% de la différence positive entre l'ANCS hors provisions de frais de gestion variables et l'actif indicé. Dans le cas d'une VL montrant une sous-performance, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision qui est plafonnée à hauteur de la dotation antérieure.

Ainsi, dès lors que la performance du fonds après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance dépasse la performance de l'actif indicé, une provision de 20% maximum de cette surperformance est constituée.

La provision de frais de gestion variables devient acquise/cristallisée et payable dès lors à la société de gestion dans deux circonstances :

a) Lors de chaque rachat au prorata du montant du rachat : le pourcentage de l'actif racheté s'applique à la provision

de frais de gestion variables du jour du rachat et diminue la provision de ce même pourcentage. Ce montant vient en diminution de la provision de frais de gestion variables pour alimenter le compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Ainsi la quote-part de la commission provisionnée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise et payable à la société de gestion par un mécanisme de « cristallisation » : il y a alors un transfert de la provision de frais de gestion variable vers la provision de frais de gestion variable acquis/cristallisés.

b) Lors de la dernière valeur liquidative du mois de décembre, date anniversaire des frais de gestion variables, l'intégralité des provisions pour frais de gestion variables est « cristallisée » et payable à la société de gestion. Le solde du compte de provision de frais de gestion variables est transféré au compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part CYRIL SYSTEMATIC I	Capitalisation	Capitalisation
Part CYRIL SYSTEMATIC P	Capitalisation	Capitalisation
Part CYRIL SYSTEMATIC C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	6 354 905,21
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	732 148,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-621 804,69
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-13 379,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	146 810,18
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	61 252,19
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	6 659 932,00

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part CYRIL SYSTEMATIC C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,4232	
Part CYRIL SYSTEMATIC I		
Parts souscrites durant l'exercice	12,0700	422 973,33
Parts rachetées durant l'exercice	-4,8219	-171 570,52
Solde net des souscriptions/rachats	7,2481	251 402,81
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	182,2500	
Part CYRIL SYSTEMATIC P		
Parts souscrites durant l'exercice	277,6413	309 175,09
Parts rachetées durant l'exercice	-398,9375	-450 234,17
Solde net des souscriptions/rachats	-121,2962	-141 059,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	580,5689	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part CYRIL SYSTEMATIC C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CYRIL SYSTEMATIC I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part CYRIL SYSTEMATIC P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
CYRIL SYSTEMATIC C FR0011073766	Capitalisation	Capitalisation	USD	17 822,84	0,4232	42 114,46
CYRIL SYSTEMATIC I FR0000976342	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 032 058,60	182,2500	33 097,71
CYRIL SYSTEMATIC P FR0011073774	Capitalisation	Capitalisation	EUR	610 658,25	580,5689	1 051,82

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	59,95	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	59,95					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances	3 785,99	3 785,99			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	3 187,54				3 187,54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-314,97				-314,97
Hors-bilan					
Futures	NA	-9 555,43	488,65		
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		-5 769,44	488,65		2 872,57

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances	1 514,47	1 286,72	984,80				
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	3 187,53						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-314,97						
Hors-bilan							
Futures				-5 164,34		-3 022,74	-879,70
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	4 387,03	1 286,72	984,80	-5 164,34		-3 022,74	-879,70

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CAD +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 AUD +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	185,18				0,11
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes	-0,02				
Comptes financiers		-120,09	-100,23	-63,79	-30,86
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	-1 864,32			0,18	
Autres opérations					
Total	-1 679,16	-120,09	-100,23	-63,61	-30,75

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances	3 785,99		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	3 785,99		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Frais de gestion fixe	73 007,51
Total des dettes		73 007,51
Total des créances et des dettes		-73 007,51

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part CYRIL SYSTEMATIC C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	320,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	1,97
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Retrocessions des frais de gestion	
Part CYRIL SYSTEMATIC I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	116 582,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,85
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	17,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Retrocessions des frais de gestion	
Part CYRIL SYSTEMATIC P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	22 672,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,75
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	1 080,28
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,13
Retrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-11 529,82
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	-11 529,82
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-11 529,82

Part CYRIL SYSTEMATIC C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-15,22
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-15,22
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-15,22
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-15,22
Total	-15,22
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CYRIL SYSTEMATIC I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-5 101,09
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 101,09
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 101,09
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-5 101,09
Total	-5 101,09
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part CYRIL SYSTEMATIC P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-6 413,51
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-6 413,51
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-6 413,51
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-6 413,51
Total	-6 413,51
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 684,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	138 684,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	138 684,74

Part CYRIL SYSTEMATIC C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 612,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 612,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 612,95
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	1 612,95
Total	1 612,95
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CYRIL SYSTEMATIC I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	124 322,98
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	124 322,98
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	124 322,98
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	124 322,98
Total	124 322,98
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part CYRIL SYSTEMATIC P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	12 748,81
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	12 748,81
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 748,81
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	12 748,81
Total	12 748,81
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES DE CRÉANCES			3 785 987,96	56,85
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 785 987,96	56,85
Services aux collectivités			3 785 987,96	56,85
FRANCE TREASURY BILL ZCP 170725	EUR	500 000	493 331,93	7,41
FRAN TREA BILL BTF ZCP 21-05-25	EUR	300 000	297 067,94	4,46
FRAN TREA BILL BTF ZCP 24-04-25	EUR	300 000	297 570,56	4,47
FRAN TREA BILL BTF ZCP 29-01-25	EUR	300 000	299 285,68	4,49
FRENCH REPUBLIC ZCP 02-01-25	EUR	300 000	299 974,33	4,50
FRENCH REPUBLIC ZCP 08-10-25	EUR	200 000	196 384,56	2,95
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-09-25	EUR	300 000	295 087,97	4,43
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-03-25	EUR	300 000	298 424,05	4,48
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-06-25	EUR	700 000	692 077,56	10,40
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-02-25	EUR	320 000	318 588,43	4,78
FRENCH REPUBLIC ZCP 26-03-25	EUR	300 000	298 194,95	4,48
TITRES D'OPC			73 937,33	1,11
OPCVM			73 937,33	1,11
Gestion collective			73 937,33	1,11
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED RESPONSIBLE PART E	EUR	7	73 937,33	1,11
Total			3 859 925,29	57,96

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
AEX FUT 0125	1		-2 932,00	176 108,00
CAC 40 FUT 0125	-21		-12 869,00	-1 550 745,00
EURO STOXX 50 0325	4		-1 409,57	195 240,00
FTSE 100 FUT 0325	-9		-6 740,62	-889 754,31
HANG SENG FUT 0125	6		-1 324,13	749 235,36
NASDAQ 100 E- 0325	4		-20 868,35	1 640 220,23
OSE TOPIX FUT 0325	-2		-3 071,63	-338 923,70
SP 500 MINI 0325	-1		-2 197,43	-286 668,12
SPI 200 FUT 0325	3		-7 978,96	365 239,22
Sous-total 1.			-59 391,69	59 951,68
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-59 391,69	59 951,68

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0325	4		-5 080,00	533 760,00
EURO SCHATZ 0325	-12	660,00		-1 283 820,00
I EURIBOR 3 0325	2	75,00		488 650,00
LONG GILT FUT 0325	-17		-4 459,38	-1 898 522,00
MSE CANADA 10 0325	-1		-548,49	-82 346,62
TU CBOT UST 2 0325	-22	5 629,39		-4 369 174,41
US 10YR NOTE 0325	-15	8 240,37		-1 575 630,25
US TBOND 30 0325	-8	8 180,00		-879 696,71
Sous-total 1.		22 784,76	-10 087,87	-9 066 779,99
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
Total		22 784,76	-10 087,87	-9 066 779,99

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
BP GBPUSD 0325	19		-89,24	14 341,07
CD CADUSD 0325	-12	12 638,89		-808 171,54
CME AUD/USD 0325	-29	56 326,61		-17 338,94
CME CHF/USD 0325	-18	56 199,15		-24 129,96
CME JPY/USD 0325	1		-2 788,91	77 393,03
EC EURUSD 0325	-23	37 884,29		-2 884 858,25
FNXD USD Indi 0325	17	31 241,50		1 778 259,44
Sous-total 1.		194 290,44	-2 878,15	-1 864 505,15
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		194 290,44	-2 878,15	-1 864 505,15

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
/A/USD/EUR/20250131	76,92		USD	17 221,01	EUR	-17 144,09	FR0011073766
Total	76,92			17 221,01		-17 144,09	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 859 925,29
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	-59 391,69
Total instruments financiers à terme - taux	12 696,89
Total instruments financiers à terme - change	191 412,29
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	76,92
Autres actifs (+)	3 233 399,16
Autres passifs (-)	-578 186,86
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	6 659 932,00

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part CYRIL SYSTEMATIC C	USD	0,4232	42 114,46
Part CYRIL SYSTEMATIC I	EUR	182,2500	33 097,71
Part CYRIL SYSTEMATIC P	EUR	580,5689	1 051,82

CYRIL SYSTEMATIC

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 822 285,33	5 336 429,53
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	3 992 393,72	5 237 578,91
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	3 992 393,72	5 237 578,91
Titres de créances négociables	3 992 393,72	5 237 578,91
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	620 463,15	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	620 463,15	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	209 428,46	98 850,62
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	209 428,46	98 850,62
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	15 518,15	15 833,72
Opérations de change à terme de devises	15 518,15	15 833,72
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	1 831 211,23	1 039 963,59
Liquidités	1 831 211,23	1 039 963,59
TOTAL DE L'ACTIF	6 669 014,71	6 392 226,84

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 649 951,40	5 249 982,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-203 063,33	1 121 996,67
Résultat de l'exercice (a,b)	-91 982,86	-316 784,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 354 905,21	6 055 194,46
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	209 383,62	99 783,33
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	209 383,62	99 783,33
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	209 383,62	99 783,33
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	64 715,03	50 485,01
Opérations de change à terme de devises	15 435,02	15 876,73
Autres	49 280,01	34 608,28
COMPTES FINANCIERS	40 010,85	186 764,04
Concours bancaires courants	40 010,85	186 764,04
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	6 669 014,71	6 392 226,84

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
MSE CANADA 10 0323	0,00	253 438,11
EURO SCHATZ 0323	0,00	2 002 980,00
90DAY EUROLR 0623	0,00	2 657 683,33
I EURIBOR 3 0623	0,00	1 928 300,00
I EURIBOR 3 0624	6 056 250,00	0,00
LIFFE LG GILT 0323	0,00	338 529,31
FGBL BUND 10A 0323	0,00	664 650,00
TU CBOT UST 2 0323	0,00	1 341 005,96
US 10YR NOTE 0323	0,00	524 506,66
US TBOND 30 0323	0,00	351 266,93
EURO BUND 0324	1 097 760,00	0,00
MSE CANADA 10 0324	85 019,27	0,00
LIFFE LG GILT 0324	710 454,37	0,00
US TBOND 30 0324	226 356,55	0,00
US 10YR NOTE 0324	306 795,80	0,00
EURO SCHATZ 0324	639 270,00	0,00
CD CADUSD 0324	479 549,78	0,00
FNXD USD Indi 0324	274 560,20	0,00
FTSE 100 FUT 0324	1 252 621,38	0,00
S&P TORONTO 6 0324	521 864,15	0,00
OSE TOPIX FUT 0324	151 939,38	0,00
CAC 40 FUT 0124	604 400,00	0,00
AEX FUT 0124	473 412,00	0,00
HANG SENG FUT 0124	794 979,18	0,00
CAC 40 FUT 0123	0,00	129 410,00
AEX FUT 0123	0,00	137 930,00
SP 500 MINI 0323	0,00	360 672,58
SP 500 MINI 0324	654 950,63	0,00
IN NSE SP CN 0123	0,00	238 320,41
NQ USA NASDAQ 0323	0,00	205 927,14
NQ USA NASDAQ 0324	616 849,35	0,00
S&P TORONTO 6 0323	0,00	483 879,64
OSE TOPIX FUT 0323	0,00	134 722,22
EURO STOXX 50 0323	0,00	37 850,00
EURO STOXX 50 0324	454 300,00	0,00
SPI 200 FUT 0323	0,00	445 166,01
SPI 200 FUT 0324	936 090,39	0,00
FTSE 100 FUT 0323	0,00	252 998,98

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CME AUD/USD 0323	0,00	1 913,64
CME AUD/USD 0324	24 131,67	0,00
BP GBPUSD 0324	1 443,86	0,00
CD CADUSD 0323	0,00	1 450 088,74
FNXD USD Indi 0323	0,00	192 936,01
EC EURUSD 0323	0,00	251 144,33
CME JPY/USD 0323	0,00	179 985,99
CME JPY/USD 0324	3 087 779,69	0,00
CME CHF/USD 0323	0,00	1 273,00
CME CHF/USD 0324	37 983,51	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	60 129,30	31 142,12
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	44 719,37	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	104 848,67	31 142,12
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	69 899,03	156 793,64
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	69 899,03	156 793,64
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	34 949,64	-125 651,52
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	128 499,24	1 691 064,48
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-93 549,60	-1 816 716,00
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 566,74	1 499 931,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-91 982,86	-316 784,61

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance qui rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- des commissions de mouvement facturées au Fonds :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part C: 1,5 % maximum TTC Part I : 1,5 % maximum TTC Part P : 2,4 % maximum TTC
Frais administratifs externes à la société de Gestion (CAC, dépositaire, valorisateur)	Actif net	1 % maximum TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1 % maximum TTC
Commissions de mouvement : Aucun	Prélèvement sur chaque transaction : Aucun	Aucun
Commission de surperformance TTC	Actif net	Part C, I et P : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à l'€STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS en tenant compte de la « High Water Mark ».

La commission de surperformance :

La société de gestion perçoit une rémunération basée sur les encours gérés ainsi qu'un intéressement à la performance réalisée par le fonds au-dessus de l'indice de référence. Cette rémunération variable a l'effet positif d'aligner les intérêts de la société de gestion avec ceux des investisseurs.

Abréviations et définitions :

- o **Actif indicé** : L'actif indicé est l'actif d'un fonds qui réaliserait la performance de l'EONIA OIS et recevrai les mêmes ordres de souscriptions et de rachats que CS. Les souscriptions et rachats sur l'actif indicé sont pris en compte de la manière suivante :
- Souscriptions : l'actif indicé augmente du montant de souscription dans CS.
- Rachats : l'actif de référence diminue du prorata d'actif représenté par le rachat dans CS.
- o **ANCS** : Actif Net (publié du fonds) Cyril Systematic.
- o **CS** : Le fonds Cyril Systematic
- o **Indice de référence : €STR (EURO SHORT TERM RATE) OIS depuis le 01 janvier 2021 (préalablement à cette date, l'indice de référence était l'EONIA OIS).**
Euro short-term rate (€STR) : taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euro. Le taux est publié par la BCE à 8 heures (heure d'Europe centrale) tous les jours d'ouverture de TARGET 2. Si, après la publication, sont détectées des erreurs qui affectent l'€STR à concurrence de plus de 2 points de base, la BCE révisera et publiera de nouveau l'€STR le même jour, à 9 heures (heure d'Europe centrale). Sur le site de la BCE, aucune modification ne sera apportée à l'€STR après cette heure. L'€STR est calculé sous la forme d'une moyenne de taux d'intérêt pondérée par le volume de transactions réalisées.
- o **Principe de la « High Water Mark »** : ce principe vise à définir l'évolution de l'actif indicé à l'issue de chaque date anniversaire des frais de gestion variables.
- a) En cas de surperformance : l'actif indicé monte et prend la valeur de l'actif du fonds. Ceci a pour effet d'effacer l'avance du gérant par rapport à son indice de référence sur la période écoulée. Le gérant repart de zéro et doit donc à nouveau surperformer son indice de référence pour la période qui va suivre.

- b) En cas de sous performance : l'actif indicé conserve sa valeur. Le gérant doit donc d'abord rattraper son retard par rapport à l'indice de référence et passer en surperformance avant d'enclencher le mécanisme de provisions. Le gérant continue ainsi la période à venir avec le retard accumulé sur la période précédente.
- o **Période de référence** : La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.
Attention, la période de référence a été modifiée le 29 septembre 2020 (elle était préalablement fixée du 1^{er} octobre au 30 septembre). Pour l'année 2020, la période de référence est donc fixée du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2020.
- o **Traitement des fonds avec classes d'actifs/ type de parts** : Dans le cas d'un fonds comprenant plusieurs « classes d'actifs » / « type de parts », les calculs de frais de gestion variables sont individualisés par « classe d'actif » / « type de parts ».
- o **VL** : Valeur Liquidative.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La méthode de calcul détermine la valeur créée par le gérant en comparant l'évolution de l'actif de CS à celle de l'actif indicé. A chaque calcul de VL, le compte de provision de frais de gestion variables sera recalculé et reflètera 20% de la différence positive entre l'ANCS hors provisions de frais de gestion variables et l'actif indicé. Dans le cas d'une VL montrant une sous-performance, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision qui est plafonnée à hauteur de la dotation antérieure.

Ainsi, dès lors que la performance du fonds après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance dépasse la performance de l'actif indicé, une provision de 20% maximum de cette surperformance est constituée.

La provision de frais de gestion variables devient acquise/cristallisée et payable dès lors à la société de gestion dans deux circonstances :

a) Lors de chaque rachat au prorata du montant du rachat : le pourcentage de l'actif racheté s'applique à la provision

de frais de gestion variables du jour du rachat et diminue la provision de ce même pourcentage. Ce montant vient en diminution de la provision de frais de gestion variables pour alimenter le compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Ainsi la quote-part de la commission provisionnée, correspondant au nombre d'actions rachetées, est définitivement acquise et payable à la société de gestion par un mécanisme de « cristallisation » : il y a alors un transfert de la provision de frais de gestion variable vers la provision de frais de gestion variable acquis/cristallisés.

- b) Lors de la dernière valeur liquidative du mois de décembre, date anniversaire des frais de gestion variables, l'intégralité des provisions pour frais de gestion variables est « cristallisée » et payable à la société de gestion. Le solde du compte de provision de frais de gestion variables est transféré au compte de frais de gestion variables acquis/cristallisés.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts CYRIL SYSTEMATIC C	Capitalisation	Capitalisation
Parts CYRIL SYSTEMATIC I	Capitalisation	Capitalisation
Parts CYRIL SYSTEMATIC P	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	6 055 194,46	41 187 682,75
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 131 062,78	21 699 510,39
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-658 136,34	-62 667 342,87
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 184,13	32 914,56
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 751,75	-227 663,78
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 557 035,63	25 637 067,79
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 732 348,12	-17 747 931,56
Frais de transactions	-25 566,94	-122 052,24
Différences de change	-1 883,32	210 917,23
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	86 861,07	28 176,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	66 679,08	-20 181,99
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	20 181,99	48 357,99
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	38 803,21	-159 367,81
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	92 945,26	54 142,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-54 142,05	-213 509,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-93 549,60	-1 816 716,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 354 905,21	6 055 194,46

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	3 992 393,72	62,82
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	3 992 393,72	62,82
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	6 461 406,46	101,68
Change	3 905 448,71	61,45
Taux	9 121 905,99	143,54
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	19 488 761,16	306,67

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	3 992 393,72	62,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 831 211,23	28,82
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 010,85	0,63
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 065 655,99	48,24	0,00	0,00	6 056 250,00	95,30	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	1 043 659,12	16,42	2 948 734,60	46,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 831 211,23	28,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	40 010,85	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	6 056 250,00	95,30	0,00	0,00	639 270,00	10,06	0,00	0,00	2 426 385,99	38,18

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 AUD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	15 518,15	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86 490,18	1,36	4 174,47	0,07	14 727,96	0,23	119,10	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	18,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 010,85	0,63
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 710 401,04	89,86	1 963 075,75	30,89	936 090,39	14,73	1 553 801,98	24,45

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	15 518,15
TOTAL DES CRÉANCES		15 518,15
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	15 435,02
	Frais de gestion fixe	49 280,01
TOTAL DES DETTES		64 715,03
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-49 196,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part CYRIL SYSTEMATIC C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,4232	
Part CYRIL SYSTEMATIC I		
Parts souscrites durant l'exercice	30,6219	997 836,90
Parts rachetées durant l'exercice	-2,8200	-87 963,39
Solde net des souscriptions/rachats	27,8019	909 873,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	175,0019	
Part CYRIL SYSTEMATIC P		
Parts souscrites durant l'exercice	127,7695	133 225,88
Parts rachetées durant l'exercice	-542,6505	-570 172,95
Solde net des souscriptions/rachats	-414,8810	-436 947,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	701,8651	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part CYRIL SYSTEMATIC C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CYRIL SYSTEMATIC I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part CYRIL SYSTEMATIC P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts CYRIL SYSTEMATIC C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	297,18
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Frais de gestion variables provisionnés	0,75
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CYRIL SYSTEMATIC I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	104 162,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts CYRIL SYSTEMATIC P	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	24 038,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,79
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-91 982,86	-316 784,61
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-91 982,86	-316 784,61

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-210,67	-760,81
Total	-210,67	-760,81

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-75 457,71	-264 630,63
Total	-75 457,71	-264 630,63

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-16 314,48	-51 393,17
Total	-16 314,48	-51 393,17

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-203 063,33	1 121 996,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-203 063,33	1 121 996,67

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-896,14	4 428,85
Total	-896,14	4 428,85

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-178 972,70	899 160,66
Total	-178 972,70	899 160,66

	29/12/2023	30/12/2022
Parts CYRIL SYSTEMATIC P		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-23 194,49	218 407,16
Total	-23 194,49	218 407,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	30 998 427,43	58 732 222,40	41 187 682,75	6 055 194,46	6 354 905,21
Parts CYRIL SYSTEMATIC C en USD					
Actif net en USD	2 107 578,26	1 875 787,65	14 622,54	17 232,73	17 014,80
Nombre de titres	55,1647	51,4775	0,4232	0,4232	0,4232
Valeur liquidative unitaire en USD	38 205,19	36 438,98	34 552,31	40 720,06	40 205,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	10 368,78	-5 713,61	21 676,98	10 465,14	-2 117,53
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-2 106,09	-58,67	-570,58	-1 797,75	-497,80
Parts CYRIL SYSTEMATIC I en EUR					
Actif net	27 366 483,70	51 152 817,59	39 225 751,83	4 849 252,49	5 617 363,74
Nombre de titres	819,5669	1 640,8979	1 338,7626	147,2000	175,0019
Valeur liquidative unitaire	33 391,39	31 173,67	29 300,00	32 943,29	32 098,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10 405,28	-3 022,66	-919,81	6 108,42	-1 022,69
Capitalisation unitaire sur résultat	-1 941,27	-120,37	-575,53	-1 797,76	-431,18
Parts CYRIL SYSTEMATIC P en EUR					
Actif net	1 719 440,62	6 043 196,10	1 949 088,36	1 189 844,14	722 128,12
Nombre de titres	1 570,7943	5 999,7183	2 077,4225	1 116,7461	701,8651
Valeur liquidative unitaire	1 094,63	1 007,24	938,22	1 065,45	1 028,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	342,99	-98,36	-29,68	195,57	-33,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-76,92	-19,14	-27,23	-46,02	-23,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 100724	EUR	600 000	588 865,36	9,27
FRANCE TREASURY BILL ZCP 150524	EUR	500 000	493 268,50	7,76
FRANCE TREASURY BILL ZCP 200324	EUR	500 000	495 955,18	7,81
FRANCE TREASURY BILL ZCP 210224	EUR	150 000	149 176,96	2,35
FRANCE TREASURY BILL ZCP 240124	EUR	200 000	199 483,73	3,13
FRANCE TREASURY BILL ZCP 301024	EUR	100 000	97 265,78	1,53
FRAN TREA BILL BTF ZCP 17-04-24	EUR	500 000	494 518,41	7,78
FRENCH REPUBLIC ZCP 07-08-24	EUR	700 000	685 675,79	10,79
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-06-24	EUR	500 000	492 063,63	7,75
FRENCH REPUBLIC ZCP 14-02-24	EUR	200 000	199 043,25	3,13
FRENCH REPUBLIC ZCP 27-11-24	EUR	100 000	97 077,13	1,52
TOTAL FRANCE			3 992 393,72	62,82
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			3 992 393,72	62,82
TOTAL Titres de créances			3 992 393,72	62,82
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	EUR	61	620 463,15	9,77
TOTAL FRANCE			620 463,15	9,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			620 463,15	9,77
TOTAL Organismes de placement collectif			620 463,15	9,77

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AEX FUT 0124	EUR	3	-5 578,00	-0,09
BP GBPUSD 0324	USD	-2	-506,73	-0,01
CAC 40 FUT 0124	EUR	8	-6 705,00	-0,11
CD CADUSD 0324	USD	7	-1 739,29	-0,02
CME AUD/USD 0324	USD	39	22 562,13	0,36
CME CHF/USD 0324	USD	28	91 091,81	1,44
CME JPY/USD 0324	USD	-38	-37 893,66	-0,59
EURO BUND 0324	EUR	8	9 700,00	0,15
EURO SCHATZ 0324	EUR	6	3 045,00	0,04
EURO STOXX 50 0324	EUR	10	-4 692,50	-0,07
FNXD USD Indi 0324	USD	3	-3 924,27	-0,07
FTSE 100 FUT 0324	GBP	14	3 897,37	0,06
HANG SENG FUT 0124	HKD	-8	-17 818,82	-0,28
I EURIBOR 3 0624	EUR	25	6 375,00	0,10
LIFFE LG GILT 0324	GBP	6	14 453,63	0,22
MSE CANADA 10 0324	CAD	-1	-1 400,10	-0,03
NQ USA NASDAQ 0324	USD	2	8 989,94	0,14
OSE TOPIX FUT 0324	JPY	1	1 695,35	0,03
S&P TORONTO 6 0324	CAD	3	9 012,67	0,14
SP 500 MINI 0324	USD	3	8 017,03	0,13
SPI 200 FUT 0324	AUD	8	12 665,30	0,20
US 10YR NOTE 0324	USD	-3	-5 392,82	-0,08
US TBOND 30 0324	USD	-2	-12 908,78	-0,20
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			92 945,26	1,46
TOTAL Engagements à terme fermes			92 945,26	1,46
TOTAL Instruments financier à terme			92 945,26	1,46
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	HKD	154 500	17 923,23	0,28
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-20 575	-12 696,15	-0,20
APPEL MARGE CACEIS	USD	-75 391,04	-68 295,17	-1,07
APPEL MARGE CACEIS	CAD	-11 119	-7 612,57	-0,12
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-268 500	-1 724,25	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-2 144,5	-2 144,50	-0,03
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-15 908,67	-18 351,01	-0,29
TOTAL Appel de marge			-92 900,42	-1,46
Créances			15 518,15	0,24
Dettes			-64 715,03	-1,02
Comptes financiers			1 791 200,38	28,19
Actif net			6 354 905,21	100,00

Parts CYRIL SYSTEMATIC P	EUR	701,8651	1 028,87
Parts CYRIL SYSTEMATIC I	EUR	175,0019	32 098,87
Parts CYRIL SYSTEMATIC C	USD	0,4232	40 205,10

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Cyril Systematic
 Part P : FR0011073774
 OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 15 mars 2023

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objetif :

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'ESTR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Principaux actifs traités : Instruments financiers à terme et forwards sur taux d'intérêts, actions et indices actions et devises. Le fonds se réserve la possibilité d'utiliser d'autres instruments financiers que ceux-ci, afin d'atteindre l'objectif de gestion du Fonds, dans la limite de la réglementation qui lui est applicable. Le fonds peut réaliser des opérations de change à terme ou au comptant à des fins de couverture. Le fonds peut également être investi dans les instruments financiers suivants : titres de créance et instruments du marché monétaire, OPC, dépôt, emprunts d'espèces et garanties financières.

Indicateur de référence : €STER capitalisé

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures (heure de Paris) à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : La périodicité de la valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés français, américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange), et des jours de fermeture des marchés français (application du calendrier officiel d'EURONEXT Paris SA) et des marchés américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange).

Investisseurs de détail visés : Le Fonds est destiné aux investisseurs cherchant un outil de diversification lié à une gestion dynamique et tournée vers une valorisation absolue du capital en utilisant les marchés à terme et forwards nationaux et internationaux, et en accord avec la durée de placement recommandée de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5400 EUR	5200 EUR
	Rendement annuel moyen	-45,98%	-19,56%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8010 EUR	8 860
	Rendement annuel moyen	-19,92%	-3,97%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 570 EUR	12 360 EUR
	Rendement annuel moyen	5,72%	7,31%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 450 EUR	14 970 EUR
	Rendement annuel moyen	44,50 %	14,40%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2018 et janvier 2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	520 EUR	1452 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,3%	4,3 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,6% avant déduction des coûts et de 7,3% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. C'est un montant maximal. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire..	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,46 % Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	241 EUR
Coûts de transaction	0,70% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	68 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	0,11%. Calculé comme 20% de la surperformance avec l'ESTR lorsque la valeur liquidative dépasse le dernier High Water Mark et que la surperformance est positive. Le cas peut se présenter alors où le fonds affiche une performance négative. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	10 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :
Finaltis SAS, 63 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Créé le 3 juillet 2000 par la société de gestion John Locke Investments, le FCIMT Cyril Systematic a été transformé et est devenu le 28 juin 2011 le Fonds UCITS Cyril Systematic.

Le Fonds a subi une modification de sa stratégie d'investissement le 23 juin 2014.

La gestion du fonds a été reprise le 1^{er} février 2022 par Finaltis, à laquelle John Locke Investments a cédé son modèle de gestion systématique.

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/cyril-systematic> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Cyril Systematic
Part C : FR0011073766
OPCVM géré par FINALTIS

Initiateur : Finaltis

Site : www.finaltis.com

Contact : +33 1 55 27 27 00

Autorité compétente : Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Date de publication : 15 mars 2023

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

Echéance : 99 ans.

Objetif :

Le Fonds Cyril Systematic a pour objectif de délivrer une performance absolue et d'offrir une gestion dynamique décorrélée de l'environnement économique et du comportement des marchés traditionnels (actions, obligations, monétaires, immobiliers). Il vise une performance annuelle nette de tous frais de gestion comprise entre 5% et 15% au-dessus de l'ESTR (EURO SHORT TERM RATE) avec une volatilité mensuelle annualisée comprise entre 10% et 15%.

Une équipe de gérants et de chercheurs a mis en place, pour permettre au Fonds d'atteindre ces objectifs, une gestion dite « systématique » qui repose principalement sur des méthodes de gestion quantitative dites de « suivi de tendance » visant à tirer partie des tendances de marchés à la hausse et à la baisse et ce sur différents horizons de temps : de quelques heures à quelques mois. Cette méthode peut être complétée par d'autres méthodologies exploitant des phénomènes de marchés comme la volatilité ou le bruit. D'autres techniques de gestion des risques sont également utilisées pour s'assurer que le Fonds n'est pas sur exposé à une tendance de marché. Par ailleurs le Fonds peut identifier des stratégies complémentaires améliorant le couple rendement/risque et s'y exposer directement ou via un investissement dans un autre fonds UCITS.

Principaux actifs traités : Instruments financiers à terme et forwards sur taux d'intérêts, actions et indices actions et devises. Le fonds se réserve la possibilité d'utiliser d'autres instruments financiers que ceux-ci, afin d'atteindre l'objectif de gestion du Fonds, dans la limite de la réglementation qui lui est applicable. Le fonds peut réaliser des opérations de change à terme ou au comptant à des fins de couverture. Le fonds peut également être investi dans les instruments financiers suivants : titres de créance et instruments du marché monétaire, OPC, dépôt, emprunts d'espèces et garanties financières.

Indicateur de référence : €STER capitalisé

Affectation des revenus : capitalisation

Souscriptions/rachats : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez CACEIS Bank chaque jour avant 11 heures (heure de Paris) à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de la Bourse de Paris, et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Fréquence de valorisation : La périodicité de la valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés français, américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange), et des jours de fermeture des marchés français (application du calendrier officiel d'EURONEXT Paris SA) et des marchés américains (Bourse de Chicago - Chicago Mercantile Exchange).

Investisseurs de détail visés : Le Fonds est destiné aux investisseurs cherchant un outil de diversification lié à une gestion dynamique et tournée vers une valorisation absolue du capital en utilisant les marchés à terme et forwards nationaux et internationaux, et en accord avec la durée de placement recommandée de 3 ans. Les investisseurs doivent comprendre les risques liés au produit et n'investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

Banque dépositaire : Caceis Bank

Devise de la part : USD

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet www.finaltis.com.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change : Vous pouvez recevoir des paiements dans la devise du Produit et non dans votre devise locale. Le rendement final dépendra du taux de change entre ces deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'ISR.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie, vous pourriez donc perdre toute ou partie de votre investissement.

Les risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

- **Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie utilisée par le Fonds et qui serait incapable d'honorer les avoirs, titres ou espèces, ou les engagements pris avec le Fonds.

- **Risque de modèle :** L'efficacité des modèles quantitatifs utilisés par le fonds sur la base de résultats statistiques passés n'est pas garantie.

- **Risque de dérivés :** L'utilisation de dérivés pour obtenir des rendements excédentaires peut augmenter le niveau de risque du Fonds et le rendement attendu.

- **Risque d'effet de levier :** Ce levier permet d'accroître les espoirs de gain mais accentue également les risques de perte.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Pour plus d'informations sur les risques, les investisseurs peuvent se reporter à la section « Profil de risque » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.finaltis.com.

Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 USD dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		3 ans 10 000 USD	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 230 USD	5 500 USD
	Rendement annuel moyen	-19,41%	-44,96%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 560 USD	9 670 USD
	Rendement annuel moyen	-14,37%	-1,11%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 530 USD	12 460 USD
	Rendement annuel moyen	5,34%	7,59%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 660 USD	14 550 USD
	Rendement annuel moyen	36,30%	13,30%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2018 et janvier 2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2014 et décembre 2017.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2016 et octobre 2019.

QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en US dollars) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	723 USD	2332 USD
Incidence des coûts annuels (*)	7,4%	6,6%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,18% avant déduction des coûts et de 7,59% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. C'est un montant maximal. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 USD
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,57% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	154 USD
Coûts de transaction	0,70% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	68 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	3,14%. Calculé comme 20% de la surperformance avec l'ESTR lorsque la valeur liquidative dépasse le dernier High Water Mark et que la surperformance est positive. Le cas peut se présenter alors où le fonds affiche une performance négative. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	301 USD

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :
Finaltis SAS, 63 avenue des Champs Elysées, 75008 Paris
contact@finaltis.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Créé le 3 juillet 2000 par la société de gestion John Locke Investments, le FCIMT Cyril Systematic a été transformé et est devenu le 28 juin 2011 le Fonds UCITS Cyril Systematic.

Le Fonds a subi une modification de sa stratégie d'investissement le 23 juin 2014.

La gestion du fonds a été reprise le 1^{er} février 2022 par Finaltis, à laquelle John Locke Investments a cédé son modèle de gestion systématique.

Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/cyril-systematic> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : www.finaltis.com/esg.